



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, le 28 novembre 2024

### NÉGOCIATIONS COMMERCIALES : PACT'ALIM APPELLE À LA STRICTE APPLICATION DES LOIS EGALIM ET DEMANDE LE RENFORCEMENT DES CONTROLES ET DES SANCTIONS

A la veille de l'ouverture des négociations commerciales, et dans un contexte particulièrement difficile pour l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire, Pact'Alim, porte-parole des PME & ETI de l'alimentation, appelle au respect des lois Egalim et à la bonne application du principe de « marche en avant » du prix.

Dans le contexte de guerre des prix, renforcé par l'inflation des dernières années et la concentration de la grande distribution, Pact'Alim redoute à nouveau une pression accrue sur les fournisseurs, dont les PME & ETI françaises pourraient encore être les grandes perdantes.

Alors que les dernières négociations s'étaient déroulées dans un climat délétère, avec de nombreux cas de non-respect de la sanctuarisation de la matière première agricole, il est indispensable que les négociations qui s'ouvrent permettent une juste rémunération des maillons amont et industriel de la chaîne. Par le respect du principe même de la marche en avant prévu par les lois Egalim, c'est bien le devenir de notre souveraineté alimentaire qui est en jeu.

Les évolutions des coûts de production industriels que connaissent les entreprises depuis plusieurs années (énergie, emballages, transports, salaires...) doivent aussi être prises en compte. Alors que l'industrie française connaît d'importantes difficultés, il est nécessaire de préserver le tissu de PME & ETI agroalimentaires capables de transformer dans les territoires les matières premières agricoles, de la pêche et de l'aquaculture. Rappelons que les 3 000 PME & ETI du secteur agroalimentaire sont le premier débouché de l'agriculture française.

Le respect des lois Egalim passe inévitablement par un renforcement des contrôles et des sanctions. Trop d'acteurs ont dans le passé persisté à imposer des baisses de prix, principalement aux PME et ETI françaises, sans tenir réellement compte des coûts de production agricole.

Pact'Alim appelle également à placer la RSE et le coût des transitions alimentaires et environnementales au cœur des discussions entre fournisseurs et distributeurs. Cet enjeu majeur reste le grand absent des échanges dans les box de négociations. Il est urgent d'aborder de manière sérieuse et responsable le partage, au sein de la chaîne, des différents coûts des transitions. C'est la condition indispensable pour que les PME & ETI industrielles puissent investir dans la modernisation de l'outil industriel, la décarbonation et la digitalisation.

Jérôme Foucault, président de Pact'Alim : « *Dans un contexte de déstabilisation durable des filières agricoles et agroalimentaires, aux destins intimement liés, un contrôle renforcé de l'application des lois Egalim pendant les prochaines négociations est indispensable.*

*A l'avenir, la future législation devra également faire l'objet de mesures d'ajustements qui permettent de fluidifier et de mieux appliquer le principe de la construction du prix en marche en avant. Pour permettre à chacun une juste rémunération, les ETI et PME de l'alimentation demandent un renforcement des indicateurs de production ou de marché, qui doivent servir de référence de l'amont à l'aval ».*

#### À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

[www.pactalim.fr](http://www.pactalim.fr)



[www.pactalim.fr](http://www.pactalim.fr)  
  : @PactAlim

---